

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2018-37

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Absents : 3  
Votants : 14  
Procurations : 2

**REÇU LE :**  
**27 AVR. 2018**  
**PREFECTURE FOIX**

**L'an deux mille dix-huit, le 12 AVRIL à 20 h 07**, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 07/04/2018**

**Date d'affichage : 07/04/2018**

**Présents** : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Fanny KUHNT, Paulette PORTET, Marie-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

**Absents excusés (1)** : Didier MAURY

**Absents avec Procuration (1)** :

- Raphaël GENZ a donné procuration à Eva BIETH.
- Camille HAUMONT-BOUZONVILLE a donné procuration à Marie-Cécile RIVIERE

**La séance est ouverte à 20 H07.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Cécile RIVIERE est désignée pour remplir cette fonction.**

**Objet : Affectation des résultats 2017 du budget communal**

Monsieur le Maire expose :

Le résultat de l'exercice 2017 relatif au budget communal doit être affecté comme suit :

- déficit reporté à la section investissement : 115 541,99 euros
- excédent reporté à la section de fonctionnement : 177 550,83 euros,

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**- APPROUVE l'affectation du résultat du budget communal 2017 selon le tableau résumé ci-dessous :**

Résultat de l'exercice 2017 (fonctionnement) : 159 106,99 euros

Résultats antérieurs reportés : 133 985,83 euros

Résultat à affecter (fonctionnement) : 293 092,82 euros

Solde d'exécution d'investissement : + 9324,02 euros

Solde des reports d'investissement : - 124866,01 euros

Solde d'exécution d'investissement : - 115 541,99 euros

**AFFECTATION DU RESULTAT A LA SECTION INVESTISSEMENT : + 115 541,99 euros**

**REPORT EN FONCTIONNEMENT : 177 550,83 euros.**

A Serres sur Arget, le 12 avril 2018

Le Maire,

Alain GARNIER



**REÇU LE :**  
**27 AVR. 2018**  
**PREFECTURE FOIX**

**Reçu en Préfecture le :**

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du